

PARIS-NICE : Infos circulation et stationnement

Le dimanche 8 mars 2026, Chanteloup-les-Vignes aura le plaisir d'accueillir la « Course au Soleil ». Le peloton de Paris-Nice traversera notre commune aux alentours de 16 h, effectuant deux passages successifs.

L'accueil d'un tel événement sportif international nécessite des mesures de sécurité rigoureuses qui impacteront la circulation et le stationnement dans plusieurs secteurs de la ville.



Restrictions de stationnement et de circulation

Pour garantir la sécurité des coureurs et du public, les restrictions suivantes seront appliquées sur l'ensemble du parcours (rue d'Andrésy, rue du Général Leclerc et rue de l'Hautil) :

- Stationnement interdit : le dimanche 8 mars de 00h01 à 18h. Tout véhicule en infraction fera l'objet d'une contravention et d'une mise en fourrière immédiate aux frais du contrevenant (Arrêté 2025-pm-ar-59).
- Circulation interdite : le dimanche 8 mars de 11h30 h à 18h.
- Routes barrées : Certaines voies adjacentes au parcours seront barrées dès 11 h 30. Une déviation obligatoire sera mise en place vers la rue d'Andrésy et l'avenue de Poissy via le Mail du Coteau.

Où stationner ?

Plusieurs parkings sont mis à la disposition des habitants pour cette journée :

- Parking du Marché (Avenue de Poissy).
- Parking du complexe Laura Flessel et Plateau Flessel (Mail du Coteau).
- Parking d'Aldi (rue d'Alentour).
- Parking du complexe sportif David Douillet (rue d'Alentour).
- Parkings de la Maison Municipale des Jeunes L'Envol & Restos du Cœur (52/54 rue d'Andrésy) : Attention, ce parking étant situé sur le tracé de la course, aucune entrée ni sortie ne sera possible entre 11h30 et 18h.

Profitez de la Fan Zone !

Malgré ces contraintes, la journée sera festive ! Une Fan Zone gratuite vous attend sur le parvis de l'Hôtel de Ville dès le début d'après-midi.

Au programme : Retransmission en direct de l'étape en salle du Conseil, exposition photo sur l'histoire de la « Polymultipliée », atelier sportif mêlant défi vélo-smoothie et initiation au vélo, ainsi qu'un atelier de conseils et de réparation animé par l'association *Un Vélo qui roule*.

Un spectacle de la Maison du Cirque viendra compléter cette programmation, pensée pour petits et grands. Enfin, une buvette tenue par le Comité des Fêtes assurera les rafraîchissements, tandis qu'un espace restauration réunira l'association *Lumières de Madagascar* et la nouvelle boucherie *La Maison des Viandes*.

Contact

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter la Police municipale au 01 34 01 10 59

